

Montréal, le 22 juillet 2004

Madame Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat à la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 210
Québec, Québec
G1R 6A6

**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique du site
 du barrage Magpie sur la rivière Magpie**

Madame,

Pour faire suite à la demande de la Commission, vous trouverez ci-après certaines précisions relatives aux impacts économiques du projet sur l'emploi dans la région.

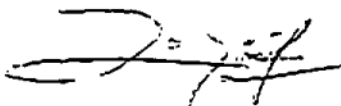
À partir des données fournies au chapitre 18 du document PR 3.1, les impacts économiques associés au projet pour la période de construction sont évalués comme suit :

- Travaux de construction : 120 personnes-année
- Achat de biens et services : 9 personnes-année
- Effets induits : 41 personnes-année

Ainsi on peut donc estimer que les impacts économiques sur l'emploi régional associés à la réalisation du projet seraient de l'ordre de 170 personnes-année.

Nous vous prions d'agréer, Madame Méthot, l'expression de nos salutations les meilleures.

HYDROMÉGA SERVICES INC.



Stéphane Boyer